

Air Liquide reçoit le soutien de l'Union européenne pour développer le premier projet à grande échelle de production, liquéfaction et distribution d'hydrogène bas carbone et renouvelable à partir d'ammoniac

Air Liquide a reçu une subvention de 110 millions d'euros du Fonds européen pour l'innovation pour son projet ENHANCE, dans le port d'Anvers-Bruges, en Belgique, destiné à produire et distribuer de l'hydrogène bas carbone et renouvelable dérivé de l'ammoniac. Dans le cadre de ce projet, Air Liquide a l'intention de construire, de détenir et d'exploiter une usine de craquage d'ammoniac renouvelable à grande échelle, la première du genre, ainsi qu'un liquéfacteur d'hydrogène innovant. ENHANCE est le premier projet européen à l'échelle industrielle pour la production et la distribution d'hydrogène bas carbone et renouvelable en utilisant l'ammoniac comme matière première.

Dans le cadre de cette initiative, Air Liquide a l'intention de convertir l'une de ses unités de production d'hydrogène située dans le port d'Anvers-Bruges, utilisant de l'ammoniac renouvelable comme source d'énergie à la place du gaz naturel, et de construire un liquéfacteur d'hydrogène. Cette nouvelle installation soutiendrait le développement d'une chaîne d'approvisionnement en hydrogène bas carbone et renouvelable en Europe et contribuerait à la décarbonation d'un large éventail de clients les plus émetteurs de CO₂, tels que les raffineries, la chimie, ainsi que les transports routiers, maritimes et aériens lourds. La substitution du gaz naturel par de l'ammoniac pour produire de l'hydrogène gazeux et liquide permettrait au projet de réduire les émissions de CO₂ de plus de 300 000 tonnes par an.

Ce projet tirerait parti des connaissances et de l'expertise acquises par le Groupe avec son [usine pilote de craquage d'ammoniac](#) située dans le port d'Anvers.

Armelle Levieux, membre du Comité Exécutif d'Air Liquide supervisant notamment l'Innovation, a déclaré : *« La combinaison des technologies de craquage de l'ammoniac et de liquéfaction de l'hydrogène offre une solution supplémentaire pour soutenir la croissance du marché mondial de l'hydrogène. Nous nous réjouissons du soutien de la Commission européenne à notre projet ENHANCE, qui contribue à l'émergence d'une infrastructure viable pour la fourniture d'hydrogène renouvelable et bas carbone en Europe. En ligne avec notre plan stratégique ADVANCE, ce projet soutient l'engagement d'Air Liquide dans la transition énergétique, l'hydrogène bas carbone jouant un rôle clé dans la décarbonation de l'industrie et de la mobilité. ENHANCE soutient les ambitions européennes en matière de neutralité carbone. »*

L'ammoniac - une molécule composée d'hydrogène et d'azote - peut notamment être produit avec une faible empreinte carbone dans des zones géographiques disposant d'abondantes sources d'énergie renouvelable telles que le soleil, l'eau et le vent, ou d'autres sources d'énergie à faible teneur en carbone. Une infrastructure de chaîne d'approvisionnement mondiale est déjà en place pour sa production, son transport et son utilisation à grande échelle, au service d'industries variées.

Le Fonds européen pour l'innovation est l'un des plus grands programmes mondiaux de promotion des technologies innovantes à faible teneur en carbone. L'obtention de ce financement est une étape essentielle pour prendre une décision finale d'investissement et commencer l'exécution de ce projet.

CONTACTS

Direction de la Communication
media@airliquide.com

Relations Investisseurs
IRTeam@airliquide.com

Air Liquide est un leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé. Présent dans 60 pays avec 66 300 collaborateurs, le Groupe sert plus de 4 millions de clients et de patients. Oxygène, azote et hydrogène sont des petites molécules essentielles à la vie, la matière et l'énergie. Elles incarnent le territoire scientifique d'Air Liquide et sont au cœur du métier du Groupe depuis sa création en 1902.

Agir au présent tout en préparant l'avenir est au cœur de la stratégie d'Air Liquide. Avec son plan stratégique ADVANCE à horizon 2025, Air Liquide se place sur la trajectoire d'une performance globale, alliant dimensions financière et extra-financière. Positionné sur des marchés d'avenir, le Groupe bénéficie d'atouts puissants tels que son modèle économique alliant résilience et solidité, sa capacité d'innovation ou encore son expertise technologique. Le Groupe développe des solutions en faveur de la transition climatique et énergétique - avec notamment l'hydrogène - et agit pour le progrès dans les domaines de la santé, du numérique ou encore des hautes technologies.

Le chiffre d'affaires d'Air Liquide s'est élevé à plus de 27,5 milliards d'euros en 2023. Air Liquide est coté à la Bourse Euronext Paris (compartiment A) et appartient aux indices CAC 40, CAC 40 ESG, EURO STOXX 50, FTSE4Good et DJSI Europe